

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 722

présenté par
M. Sirugue

à l'amendement n° 525 de M. Muet

APRÈS L'ARTICLE 20 TER

Au dernier alinéa, substituer aux mots :

« au premier »

les mots :

« à l'avant-dernier »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.